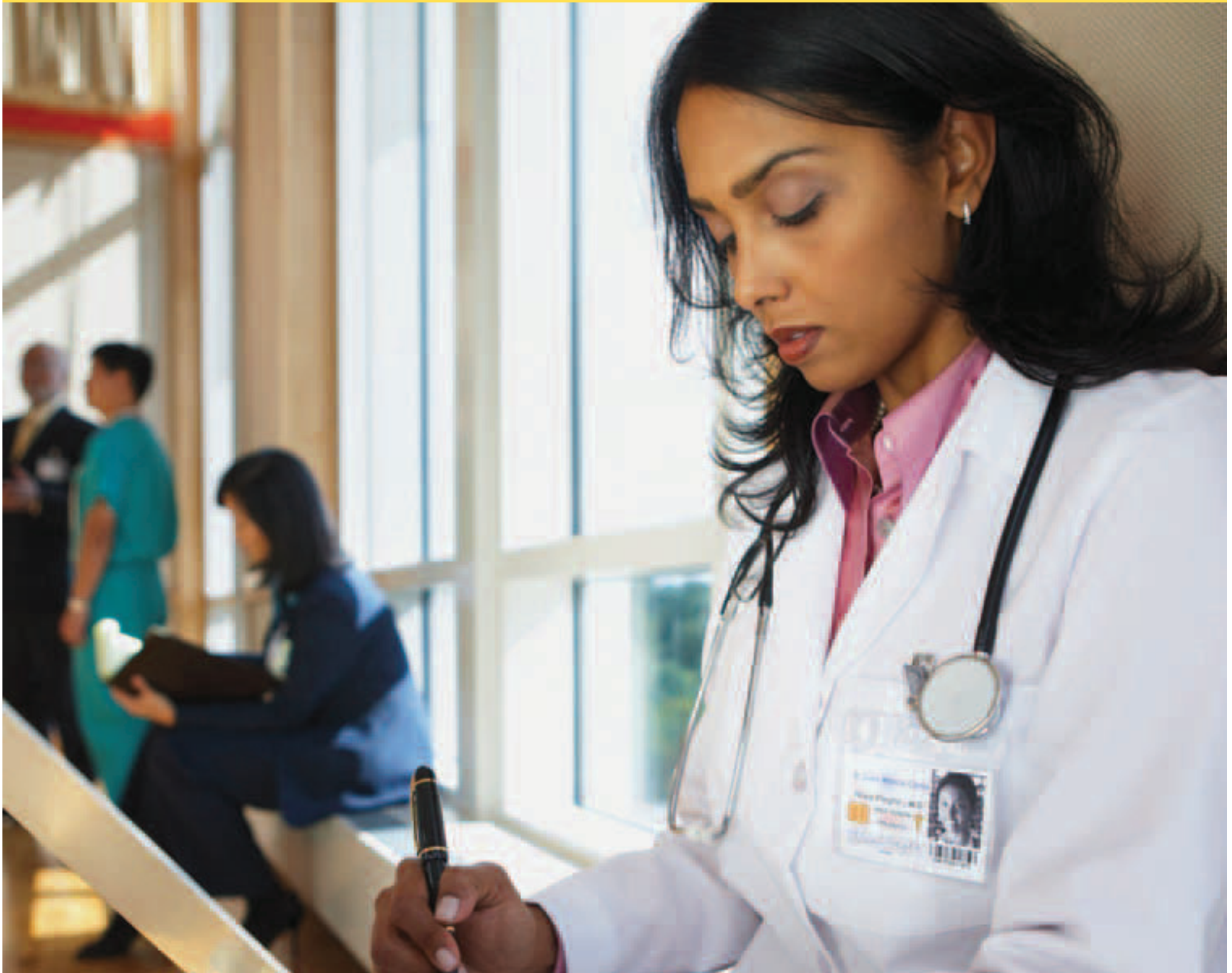


Avez-vous été en cause dans un incident critique? *Troublé(e)? En colère? Inquiet ou inquiète?*



Ne vous refermez pas sur vous-même. Vous n'êtes pas seul(e).

- Vous pouvez obtenir de l'aide. Discutez avec votre gestionnaire.
- Communiquez avec votre syndicat, les représentants de votre régime d'avantages sociaux ou votre association professionnelle.



Pour plus d'information, communiquez avec



INSTITUT POUR LA SÉCURITÉ
DES PATIENTS DU MANITOBA



Reportez-vous à la politique de votre organisme et au code de déontologie de votre profession.

Adapté avec la permission de l'Australian Commission on Safety and Quality in Health Care, du Health Quality Council of Alberta et du British Columbia Patient Safety & Quality Council.